

Ces mines, qui offrent une étendue de 120 kilomètres carrés et de 20,000 hectares, sont la concession la plus vaste que la loi permette d'accorder...

14,665 hectares, et à une extraction de plus de 47 millions de mesures de houille. La houille, cependant, qui ne coûte que 7 fr. la tonne...

Aujourd'hui nous recommandons en toute hâte, comme un indispensable complément de toute élégance, les papiers à lettres gaufrés, dentelés, satinés, mordorés de M. Marion, cité Bergère, n° 15...

MUSIQUE NOUVELLE. Chez SCHONENBERGER, éditeur, boulevard Poissonnière, 10. H. HERZ. Op. 92. Laendler viennois, grandes variations de concert. Prix: 9 fr. 50...

DEBONNELLE ET GUIARD. SEULS SUCESSEURS ET PROPRIETAIRES DEPUIS 1834 DE L'ANCIENNE MAISON DE COMMERCE DE L' MEUNIER ET COMP. rue des Saints-Pères, 22, pour les vins de France...

SOCIÉTÉS COMMERCIALES. (Loi du 31 mars 1837.) Par acte passé devant M. Auguste Beaugrand, notaire à St-Denis (Seine), soussigné, qui en a la minute, en présence de témoins, le 30 juillet 1837...

M. Jean-Antoine-Lazare LUCE, négociant, demeurant à Marseille; M. Simond THEROND, négociant, demeurant à Marseille; M. Joseph RICARD, négociant, demeurant à Marseille...

SUIVANT DEUX ACTES REÇUS PAR M. FROGER-DESCHÈNES AÏNÉ ET SES COLLÈGUES, notaires à Paris, les 26 juillet et 2 août 1837, enregistré; La société pour l'exploitation d'un fonds de commerce de librairie, situé à Paris, rue de la Monnaie...

D'un acte sous seing privé, en date du 31 juillet 1837, enregistré le 3 août suivant; Il appert que la société qui avait existé entre MM. PANETIER, SAUVAGEOT et BOQUET, sous la raison PANETIER et Co, et dont le siège était rue Bourbon-Villeneuve, 11, est et demeure dissoute à dater dudit jour...

ceux d'aménagements et d'exploitation des mines. MM. Talabot frères et Veaute sont chargés de ce qui concerne du reste l'exploitation sur les lieux des mines et des chemins de fer et la vente des charbons hors de la Méditerranée.

L'assemblée des associés en nom collectif se compose de tous les associés, chaque associé ayant autant de voix qu'il possède d'actions de fondation au moment de la réunion.

D'un acte sous seing privé, en date du 31 juillet 1837, enregistré le 3 août suivant; Il appert que la société qui avait existé entre MM. PANETIER, SAUVAGEOT et BOQUET, sous la raison PANETIER et Co, et dont le siège était rue Bourbon-Villeneuve, 11, est et demeure dissoute à dater dudit jour.

SUIVANT DEUX ACTES REÇUS PAR M. FROGER-DESCHÈNES AÏNÉ ET SES COLLÈGUES, notaires à Paris, les 26 juillet et 2 août 1837, enregistré; La société pour l'exploitation d'un fonds de commerce de librairie, situé à Paris, rue de la Monnaie...

D'un acte sous seing privé, fait double à Paris le 25 juillet 1837 enregistré à Paris le 29 juillet 1837, folio 42 recto, case 7, par Frestier, qui a reçu 2 fr. 20 c. dixième compris. Il appert que ladite assemblée générale a accepté la démission faite par M. Bosredon aîné, en faveur de M. Goschler; qu'en conséquence M. Bosredon aîné a cessé à compter du 25 juillet 1837, ses fonctions de gérant de ladite société; et par suite de cette substitution de personne, il a été dit que la raison sociale serait désormais Jules GOSCHLER et comp.

D'un acte passé devant M. Poignant, notaire à Paris, soussigné et son collègue, le 4 août courant, enregistré. A été extrait ce qui suit: Il y aura société entre M. Augustin-Louis-Justin ROBLIN, capitaine au long cours, demeurant à Courseulles (Calvados), et ceux qui adhéreront à cet acte en prenant des actions, pour la pêche et le commerce des huîtres par la Seine, transportées au moyen de parcs flottants remorqués par la vapeur, pour lesquels M. Roblin a obtenu, le 2 mai dernier, un brevet d'invention, de perfectionnement et d'addition.

D'un acte passé devant M. Poignant, notaire à Paris, soussigné et son collègue, le 4 août courant, enregistré. A été extrait ce qui suit: Il y aura société entre M. Augustin-Louis-Justin ROBLIN, capitaine au long cours, demeurant à Courseulles (Calvados), et ceux qui adhéreront à cet acte en prenant des actions, pour la pêche et le commerce des huîtres par la Seine, transportées au moyen de parcs flottants remorqués par la vapeur, pour lesquels M. Roblin a obtenu, le 2 mai dernier, un brevet d'invention, de perfectionnement et d'addition.

de 250 fr. chacune, et 540 nominatives de 500 f. chacune. M. Roblin apporte dans la société: 1° La jouissance exclusive et entière, en ce qui concerne l'exploitation par la Seine seulement, du brevet d'invention, de perfectionnement et d'addition qu'il a obtenu pour les parcs à huîtres flottants; 2° est la jouissance exclusive des parcs à huîtres et des magasins servant à leur exploitation, établis dans l'île de Plaisance, commune de Courseulles, arrondissement de Caen (Calvados), dont il est propriétaire, et ce pour toute la durée ci-dessus fixée de la société.

de 250 fr. chacune, et 540 nominatives de 500 f. chacune. M. Roblin apporte dans la société: 1° La jouissance exclusive et entière, en ce qui concerne l'exploitation par la Seine seulement, du brevet d'invention, de perfectionnement et d'addition qu'il a obtenu pour les parcs à huîtres flottants; 2° est la jouissance exclusive des parcs à huîtres et des magasins servant à leur exploitation, établis dans l'île de Plaisance, commune de Courseulles, arrondissement de Caen (Calvados), dont il est propriétaire, et ce pour toute la durée ci-dessus fixée de la société.

Erratum. dans notre numéro du 29 juillet dernier, insertion de l'extrait de l'acte de société LAUREY et comp., ligne 10°, lisez rue Godot-de-Mauroy, n. 14, au lieu de n. 8.

Adjudication définitive sur une seule publication et sans remise, par suite de concordat après faillite, le mardi 22 août 1837, heure de midi, en la chambre des notaires de Paris, place du Châtelet, par le ministère de M. Norès, l'un d'eux, d'une MAISON située à Paris, rue Traverse, 8, faubourg St-Germain, d'un revenu brut de 1,600 fr., sur la mise à prix de 15,000 f. partie de cette maison est propre à un vaste établissement de nourrisseur ou de loueur de cabriolets.

Adjudication définitive le dimanche 27 août 1837, en l'étude de M. Duparc, notaire à Chartres (Eure-et-Loire), par le ministère de M. Tresse et de M. Duparc; En trois lots: De deux belles FERMES et d'un moulin à vent. Le tout situé dans le département d'Eure-et-Loire (Beauce).

VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. Sur la place du Châtelet. Le mercredi 9 août, à midi. Consistant en commode, secrétaire, comptoir, tables, chaises, et autres objets. Au comptant.

SUCCESSIONS A RECUEILLIR. M. MALLET, ancien notaire, boulevard des Italiens, 20 bis, offre de communiquer aux personnes intéressées, en justifiant de leurs droits, des renseignements dans les successions de: 1° M^{me} Anne Passet, veuve Philippe-Antoine-Amédée Lebrun; 2° M. Alfred Marzeny; 3° M^{me} Stradel, née Antoinette-Henriette Le-maigre, fille de Louis et de Anne de Saint-Georges; 4° Et Jean-Marie Queranton, fils de Vincent et de Jeanne-Françoise de la Sandrais.

Consultations Gratuites DU DOCTEUR CH. ALBERT, Médecin des Maladies Secrètes, Breveté du Gouvernement, r. Montorgueil, 21.

SIROP D'ORANGE ROUGE DE MALTE. 2 fr. la demi-bouteille, et 4 fr. la bouteille. Pharmacie rue du Roule, 11, près celle des Prouvaires.

SACS EN CANEVAS ENDUIT, Pour conserver les raisins; 1^{re} qualité, 18, 22, 24 fr.; 2^e qualité, 12, 15, 18 fr. le cent. Champiron, rue du Mail, 18, à Paris. (Affranch.)

PAR UN PROCÉDÉ NOUVEAU, et en une seule séance, M. DÉSTRARODE, chirurgien-dentiste du Roi, pose des pièces artificielles, depuis une jusqu'à six dents, dont il garantit la solidité pendant dix années; s'engageant par écrit à y remédier. Cette garantie ne s'étend que pour les six dents de la mâchoire supérieure; les autres ne pouvant être fixés que par les procédés ordinaires. Il demeure Palais-Royal, 154.

TRIBUNAL DE COMMERCE. ASSEMBLÉES DE CRÉANCIERS. Du lundi 7 août. Heures: Chemery (Ambroise), md de vins en gros, concordat. 10 Fortier, entrepreneur de serrureries, id. 10 Arnould frères, entrepreneurs de serrureries, syndicat. 10 Cloménil jeune, md bijoutier, id. 11 Collignon, md de paniers, vérification. 11 Latire, md parfumeur, clôture. 1 Michon et Michon et Co, mds de bois, entrepreneurs de menuiseries, id. 1 Madoré, md de laines et bonneteries, concordat. 1 Tamizier, ingénieur-mécanicien, id. 1 Duval, ancien négociant, id. 1 Gilbert, lapissier, syndicat. 2 Onfroy, md de vins, vérification. 3

CLOTURE DES AFFIRMATIONS. Figel, md de mérinos, le 10 12 DÉCLARATIONS DE FAILLITES. Du 1^{er} août 1837. Chateau, négociant-commissionnaire en marchandises, à Paris, rue Quincampoix, 8.—Juge-commissaire, M. Pierrugues; agent, M. Breullard, rue St-Antoine, 81. Du 2 août 1837. Plou, marquinier, à Paris, rue du Pont-aux-Biches-Saint-Marcel, 4.—Juge-commissaire, M. Journet; agent, M. Couturier, rue du Pont-aux-Biches-Saint-Marcel, 6. Du 3 août 1837. Macron, marchand de vins, à Paris, rue de la Grande-Truanderie, 31.—Juge-commissaire, M. Desportes; agent, M. Decagny, cloître St-Méry, 2. Fanayoty, tonnelier, à Paris, rue de Chabrol, 42.—Juge-commissaire, M. Journet; agent, M. Breullard, rue St-Antoine, 81. Du 4 août 1837. Tainturier, ancien fabricant de chapeaux, à Paris, rue Simon-le-Franc, 25.—Juge-commissaire, M. Moreau; agent, M. Bault, rue du Dragon, 3. Bossout frères, mécaniciens associés, à Paris, rue du Faubourg-du-Temple, 18.—Juge-commissaire, M. Bourget; agent, M. Magnier, rue du Helder, 14. Michaille-Chamelet, marchand de vins-restaurateur, à Romainville, grotte de Calypso.—Juge-commissaire, M. Gailleton; agent, M. Gromort, rue Richer, 42. Adnet, marchand de vins, à Vaugrain, Grande-Rue, 178.—Juge-commissaire, M. Gailleton; agent, M. Hénin, rue Pastourelle, 7. Dumont et Grandgore, négociants, à Paris, rue des Fossés-Montmartre, 3.—Juge-commissaire, M. Martignon; agent, M. Clavery, rue Neuve-des-Petits-Champs, 66.

DÉCES DU 3 AOUT. Mme Bouteleu, née Rolland, rue Grange-Battelière, 20.—M. Bezier, rue Hauteville, 44 bis.—M. Hue, rue de la Limace, 12.—Mlle Ducler, rue des Prescheurs, 27.—Mme Le-fébure, née Delacour, rue Thévenot, 11.—Mlle Lebouteux, rue de Cléry, 87.—Mme Barbier, née Bontemps, rue Vieille-du-Temple, 102.—Mme V. Besancenot, née Lebrun, rue Saint-Louis, 10, au Marais.—Mme veuve Plisson, rue du Bon-Puits, 10.—M. Bourse, boulevard de l'Hôpital, 22.—M. Raffy, rue du Faubourg-Saint-Martin, 245.—Mlle Defer, rue Michel-le-Comte, 15.—M. Baudet, place Dauphine, 7.—Mme Boreaux, rue des Batailles, 4.

BOURSE DU 5 AOUT. A TERME. 3/5 comptant... 110 55 110 55 110 55 110 55 — Fin courant... 110 70 110 70 110 65 110 70 3/5 comptant... 79 30 79 30 79 25 79 25 — Fin courant... 79 45 79 50 79 45 79 50 R. de Napl. comp. 96 55 96 75 96 50 96 75 — Fin courant... 96 95 96 95 96 95 96 95

Act. de la Banq. 24 15 — Empr. rom. 101 1/4 Obl. de la Ville. 115 00 — dett. act. 23 3/8 4 Canaux... 1200 — Esp. — diff. — Caisse hypoth. 795 — pas. — Caisse hypoth. 985 — Empr. belge... 102 7/8 St-Germain... 985 — Empr. belge... 26 — Vers. droite. 722 50 3/4 Portug... 26 — gauche. 632 50 Haiti... 310

BRETON.